

[Autisme à l'âge adulte : consultation publique pour les organismes, associations ou institutions](#) [1]

L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (**Anesm**) et la Haute autorité de santé (**HAS**) souhaitent recueillir l'avis des parties prenantes sur le projet de recommandations de bonne pratique concernant le « trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte ». Tout organisme, association ou institution souhaitant participer pourra télécharger la version préliminaire des recommandations, en discuter en son sein et répondre au questionnaire en ligne.

[En savoir plus - Haute autorité de santé](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/autisme-%C3%A0-l%C3%A2ge-adulte-consultation-publique-pour-les-organismes-associations-ou-institutions>

[2] <https://trailer.web-view.net/Show/0X9D64D5949FA87CFE2999F7C94E36375403DB341B57AF3CB9CD88FCD0014E379C552835B8FF6C759D.htm>